

nes régions ont plus besoin de logements que d'autres. Certaines provinces du Canada—et je parle pour la province de Terre-Neuve—ont besoin en matière de logements de montants plus considérables que d'autres peut-être plus riches.

Lorsque le ministre a mentionné son offre généreuse de 40 millions de dollars pour la construction de logements, c'était faire injure aux Canadiens, surtout à ceux qui vivent maintenant dans des conditions anormales, parce que la somme de 40 millions n'est même pas une goutte d'eau dans l'océan et ne pourra certes résoudre le problème du logement au Canada. En effet, je pourrais indiquer au ministre diverses manières de dépenser ces 40 millions dans certaines régions de ma circonscription.

Ainsi, comme je l'ai fait remarquer dès le début, avec le discours sur le budget le ministre des Finances et ses collègues ont voulu admettre évidemment qu'ils ont fait fausse route avec leur politique destinée à combattre et à enrayer l'inflation. Le ministre a joué et perdu la partie, et pourtant il n'est pas disposé à aller jusqu'au bout et à reconnaître son erreur. Alors il essaie d'amortir le coup en présentant au Parlement quelques mesures temporaires, des mesures de circonstance, qui n'auront aucun effet durable sur l'économie du Canada.

Je conclurai en répétant ce qu'a dit le premier ministre de la Colombie-Britannique quand il a déclaré que la situation des Canadiens se serait trouvée améliorée de 3 p. 100 si le ministre des Finances était resté assis au lieu de prendre la parole jeudi dernier, dans la soirée, pour faire son prétendu discours non budgétaire.

M. Hubert Badanai (Fort William): Monsieur l'Orateur, on a dit qu'il y a une chose qui est aussi sûre que la mort ou l'impôt et c'est la certitude qu'un ministre des Finances après avoir présenté son budget est immédiatement dénoncé comme incompetent et imprévoyant, qu'il propose une hausse ou une baisse des impôts, ou encore qu'il n'y touche pas. Le jeudi 3 décembre, quand le ministre des Finances (M. Benson) a fait son exposé budgétaire, l'opposition a réagi comme prévu disant qu'il ne renfermait rien de bon. «Il n'abaissait par les impôts, ne prédisait pas d'excédent et ne majorait pas universellement la pension de sécurité de vieillesse à \$150 sans évaluation des ressources». A en juger par les critiques, le budget a été une chose inutile.

Examinons sans préjugés les propositions qui figurent dans ce document, et voyons s'il y a du bon à en tirer. L'observateur impartial voit dans ce budget un programme de dépenses de 16 mois qui va engager 300 millions de dollars dans la lutte contre le chômage, et verser encore 200 millions dans notre économie, au titre des augmentations prévues des pensions de vieillesse et des suppléments de revenu garantis.

Les prestations d'assurance-chômage vont être relevées de 10 p. 100 immédiatement. Plus de 150 millions de dollars vont être prêtés aux provinces par l'intermédiaire d'un fonds servant à financer des travaux d'équipement créateurs d'emplois l'an prochain. Une autre somme de 23 millions va être offerte aux ministères et organismes fédéraux pour des améliorations d'équipement dans les régions où le chômage est le plus élevé, ce qui comprend la province de Terre-Neuve.

[M. Carer.]

On affectera 20 millions supplémentaires à la construction de routes et à d'autres services locaux pour le nouvel aéroport international de Montréal.

Le budget d'investissement de la Société centrale d'hypothèques et de logement sera majoré de 40 millions pour la construction domiciliaire. On élargira les cadres du programme de stimulants industriels pour établir un nouveau régime de subventions dans les régions de grave chômage, ainsi qu'un régime de garantie des prêts. Ce faisceau de mesures comprend l'aide à la construction navale qu'a récemment annoncée le ministre de l'Industrie et du Commerce (M. Pepin) et qui, j'ose l'espérer, viendra également en aide aux chantiers maritimes de Port Arthur, dans le nord-ouest ontarien. La déduction supplémentaire d'amortissement permettra aux industries de fabrication et de transformation d'évaluer les investissements à 115 p. 100 du coût réel et de bénéficier d'un amortissement plus important sur les immobilisations. Les entreprises commerciales visées feront pendant l'année fiscale 1971-1972 une économie d'impôts estimée à 25 millions de dollars.

Ces avantages et les autres qu'annonçait l'exposé budgétaire du ministre des Finances sont conçus avant tout pour favoriser ceux dont les revenus sont faibles, pour stimuler l'emploi, et ils visent particulièrement un accroissement des immobilisations pour le développement industriel. Je félicite le ministre d'avoir résisté à la tentation d'une diminution prématurée des impôts car s'il y avait cédé il n'aurait pas pu annoncer un programme de prestations de chômage et une augmentation des pensions, sans parler des subventions à la construction navale.

La critique de l'opposition officielle à l'endroit des mesures prévues dans le budget ne tient pas debout; par ailleurs l'opposition ne propose aucune solution de rechange qui, compte tenu des circonstances, pourrait être jugée pratique. Pour sa part, le Nouveau parti démocratique a, comme toujours, proposé de réduire les impôts et, bien entendu, de mettre en œuvre des programmes qui coûteraient les yeux de la tête.

Dans une large mesure, le budget a été fondé sur les propositions du Livre blanc sur la sécurité sociale, dont le *Journal* d'Ottawa, dans son éditorial du 1^{er} décembre, disait en substance qu'elles donneraient au Canada le régime le plus complet de revenu garanti au monde. Voici ce qu'écrivait le *Journal*:

Voilà la réponse aux socialistes doctrinaires ou aux idéalistes rêveurs selon qui le Livre blanc ne se préoccupe pas suffisamment d'assurer une nouvelle répartition du revenu.

Heureusement, l'année 1970 a été notre meilleur année pour le commerce international. Les nuages qui obscurcissaient notre horizon économique étaient le chômage relativement élevé et l'inflation, et le budget a été conçu de façon à lutter contre ces deux ennemis. Le gouvernement ne cessera pas, j'en suis convaincu, de présenter des mesures visant à enrayer ces deux fléaux.

• (8.50 p.m.)

Même si notre économie a beaucoup bénéficié des exportations vigoureuses, il me semble que le fait de fixer le dollar à 25c. de plus qu'il n'était, c'est-à-dire à 95c. comparativement au dollar américain, aurait des répercussions immédiates sur l'industrie des pâtes et du papier, celle du minerai de fer et la plupart des autres industries d'exportation. Si je mentionne l'industrie des pâtes et du